MFR Le Cateau

FORMATION

Bienvenue à la Maison Familiale de Le Cateau

CFA MFR de Le Cateau-Cambrésis - MFRL2C
70, rue Faidherbe - 59360 Le Cateau-Cambrésis - Tel : 03 27 84 30 13
Email : mfr.le-cateau@mfr.asso.fr - Site Web : www.mfr-le-cateau.fr

MFR Le Cateau Officiel

CULTIVONS LES RÉUSSITES

N° UAI 0597026S

MFR Le Cateau

CULTIVONS LES RÉUSSITES

BTSA PA
Formation en 2 ans
par apprentissage

Bac Pro CGEA
Polyculture - Elevage
Formation en 3 ans
Supports de stage:
Elevage Bovin/Equin
Elevage Toutes Espèces
Production végétale

Bac Pro CGEH
Formation en 3 ans

BPJEPS Educateur Sportif
Formation en 1 an
par apprentissage ou en
formation continue
Mention «Activités équestres»
Mention «Acitviés Pour Tous»

LES DIFFERENTES FORMATIONS

- Seconde professionnelle CGEA SDE
- Bac pro CGEA SDE
- BTS PA
- Seconde professionnelle CGEH
- Bac pro CGEH
- Titre FFE AE
- BP JEPS APT
- BP JEPS AE

PLANNING DE L'ANNEE

BTSA PA
Formation en 2 ans
par apprentissage

Bac Pro CGEA
Polyculture - Elevage
Formation en 3 ans
Supports de stage:
Elevage Bovin/Equin
Elevage Toutes Espèces
Production végétale

Bac Pro CGEH
Formation en 3 ans

BPJEPS Educateur Sportif
Formation en 1 an
par apprentissage ou en
formation continue
Mention «Activités équestres»
Mention «Acitviés Pour Tous»

Planning Général d'Alternance - Année Scolaire 2022-2023

Version 10 27/07/2022

Trimestre	Semaine N°	Périodes	BAC PROFESSIONNEL en 3 ans de niveau 4 – SECONDE – CGEH – Formation initiale	SECONDE – CGEA Toutes espèces – Formation initiale	PREMIERE – CGEH – Formation initiale	PREMIERE – CGEA Toutes espèces – Formation initiale	TERMINALE – CGEH – Formation initiale	TERMINALE – CGEA Toutes espèces – Formation initiale	BTSA en 2 ans niveau 5 (Bac +2) – BTSA PA 1 – FA	BTSA PA 2 – FA	BP JEPS en 1 an niveau 4 – BPJEPS AE – FA/FC*	BPJEPS APT – FA/FC*	Titre FFE – Titre AE – FA/FC*	CUC	Semestre
3ème Trimestre	32	8/8/22 au 12/8/22												LMMJV	2nd Semestre
	33	15/8/22 au 19/8/22												DLMMJV	
	34	22/8/22 au 26/8/22			Stage 3	Stage 3	Stage Rapport	Stage Rapport						LMMJVS	
	35	29/8/22 au 2/9/22	#MMJV	#MMJV	Stage 3	Stage 3	#MMJV	#MMJV		LMMJV					
	36	5/9/22 au 9/9/22	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV	Stage Rapport	Stage Rapport		LMMJV			LM#JV	VSD	
	37	12/9/22 au 16/9/22	Stage 1	Stage 1	LMMJV	Mobilité	Stage Rapport	LMMJV	LMMJV		LM#JV	LM#JV	J		
	38	19/9/22 au 23/9/22	LMMJV	Stage 1	Stage 3	Stage 3	LMMJV	LMMJV	Mobilité	Mobilité	LM#J	LM#J	JV		
	39	26/9/22 au 30/9/22	Stage 1	LMMJV	LMMJV	LMMJV	Stage Rapport	Stage Rapport		LMMJV	L	L	LM#JV		
	40	3/10/22 au 7/10/22	LMMJV	Stage 1	Stage 3	LMMJV	LMMJV	Stage Rapport	LMMJV		LM#J	LM#J	JV		
	41	10/10/22 au 14/10/22	Stage 1	LMMJV	Stage 3	Stage 3	LMMJV	LMMJV		LMMJV	LM#J	LM#J	#M#JV	VSD	
	42	17/10/22 au 21/10/22	Stage 1	Stage 1	LMMJV	LMMJV	Stage Rapport	LMMJV	LMMJV		LM#JV	LM#JV	J		
	43	24/10/22 au 28/10/22												DLMMJV	
	44	31/10/22 au 4/11/22	Stage 1	Stage 1	Stage 3	Stage 3	Stage Rapport	Stage Rapport						LMMJVS	
	45	7/11/22 au 11/11/22	Stage 1	Stage 1	Stage 3	Stage 3	LMMJ#	LMMJ#	LMMJ#	LMMJ#	LM#J#	LM#J#	J#	VSDL	
	46	14/11/22 au 18/11/22	LMMJV	LMMJV	Stage 3	Stage 3	LMMJV	LMMJV	LMMJV		L	L	LM#JV		
	47	21/11/22 au 25/11/22	Stage 1	LMMJV	LMMJV	LMMJV	Stage Projet	Stage Projet		LMMJV	LM#J	LM#J	JV		
	48	28/11/22 au 2/12/22	LMMJV	Stage 1	LMMJV	LMMJV	Stage Rapport	Stage Rapport	LMMJV		LM#J	LM#J	JV		
	49	5/12/22 au 9/12/22	LMMJV	Stage 1	Stage 3	Stage 3	LMMJV	LMMJV	LMMJV		LM#J	LM#J	J	VSD	
	50	12/12/22 au 16/12/22	Stage 1	LMMJ#	Stage 3	Stage 3	LMMJ#	LMMJ#		LMMJ#	LM#J#	LM#J#	J#		
	51	19/12/22 au 23/12/22													
	52	26/12/22 au 30/12/22													
2nd Trimestre	1	2/1/23 au 6/1/23	Stage 1	Mobilité	LMMJV	LMMJV	Stage Projet	Stage Projet		LMMJV	LM#JV	LM#JV	J		
	2	9/1/23 au 13/1/23	LMMJV	Stage 1	Stage 3	LMMJV	Stage Projet	Stage Projet	LMMJV	LMMJV	LM#J	LM#J	JV		
	3	16/1/23 au 20/1/23	LMMJV	LMMJV	Stage 3	Stage 3	LMMJV	LMMJV	LMMJV		L	L	LM#JV		
	4	23/1/23 au 27/1/23	Stage 1	Stage 1	LMMJV	LMMJV	LMMJV	Stage Rapport		LMMJV	LM#J	LM#J	JV	VSD	
	5	30/1/23 au 3/2/23	LMMJV	Stage 1	Stage Rapport	Stage 3	Stage Rapport	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LM#JV	LM#JV	J		
	6	6/2/23 au 10/2/23	Stage 1	LMMJV	LMMJ#	Stage 3	LMMJ#	LMMJ#	LMMJ#		LM#J	LM#J	J		
	7	13/2/23 au 17/2/23	Stage 1	Stage 1	Stage Rapport	Stage Rapport	Stage Rapport	Stage Rapport						DLMMJV	
	8	20/2/23 au 24/2/23												LMMJVS	
	9	27/2/23 au 3/3/23	Stage 2	Stage 2	LMMJV	LMMJV	LMMJV	Stage Rapport	LMMJV		LM#J	LM#J	JV		
	10	6/3/23 au 10/3/23	LMMJV	Stage 2	Stage Rapport	Stage Rapport	LMMJV	LMMJV		LMMJV	L	L	LM#JV		
	11	13/3/23 au 17/3/23	LMMJV	LMMJV	Stage Rapport	Stage Rapport	Stage Rapport	LMMJV		LMMJV	LM#JV	LM#JV	J	VSD	
	12	20/3/23 au 24/3/23	Stage 2	Stage 2	LMMJV	LMMJV	LMMJV	Stage Rapport	LMMJV	LMMJV	L	L	LM#JV		
	13	27/3/23 au 31/3/23	Stage 2	LMMJV	LMMJV	LMMJV	Stage Projet	Stage Projet	LMMJVS		LM#J	LM#J	J		
	14	3/4/23 au 7/4/23	Mobilité	Stage 2	Stage Rapport	Stage Rapport	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LM#J	LM#J	JV		
	15	10/4/23 au 14/4/23	Stage 2	#MMJV	Stage Rapport	Stage Rapport	#MMJV	#MMJV		#MMJV	#M#JV	#M#JV	J		
	16	17/4/23 au 21/4/23												DLMMJV	
	17	24/4/23 au 28/4/23	Stage 2	Stage 2	MMJVSD	Stage Rapport	Stage Rapport	Stage Rapport						LMMJVS	
	18	1/5/23 au 5/5/23	Stage 2	Stage 2	#MMJV	Stage Rapport	#MMJV	#MMJV	#MMJV		#M#JV	#M#JV	J		
	19	8/5/23 au 12/5/23	#MMJV	#MMJV	Stage Rapport	#MMJV	Stage Rapport	Stage Rapport		#MMJV	#M#JV	#M#JV	J		
	20	15/5/23 au 19/5/23	Stage 2	LMMJ#	LMMJ#	LMMJ#	Stage Rapport	Stage Rapport	LMMJ#		L	L	LM#J#		
	21	22/5/23 au 26/5/23	LMMJV	Stage 2	Stage Rapport	Stage Rapport	LMMJV	LMMJV		LMMJV	LM#J	LM#J	JV		
	22	29/5/23 au 2/6/23	Stage 2	Stage 2	#MMJV	Stage Rapport	#MMJV	#MMJV	#MMJV		#M#JV	#M#JV	J		
	23	5/6/23 au 9/6/23	Stage 2	Stage 2	Stage Rapport	LMMJV	LMMJV	LMMJV		LMMJV	LM#J	LM#J	J	VSD	
	24	12/6/23 au 16/6/23	LMMJV	LMMJV	Stage Rapport	Stage Rapport				LMMJV	L	L	LM#JV		
	25	19/6/23 au 23/6/23	Stage 2	Stage 2	LMMJV	LMMJV			LMMJV		LM#J	LM#J	JV		
	26	26/6/23 au 30/6/23	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV			LMMJV		L	L			
	27	3/7/23 au 7/7/23	Stage 2	Stage 2	Stage Rapport	Stage Rapport								DLMMJV	
	28	10/7/23 au 14/7/23	Stage 2	Stage 2	Stage Rapport	Stage Rapport								LMMJVS	
	29	17/7/23 au 21/7/23												LMMJV	1er Semestre
	30	24/7/23 au 28/7/23												LMMJV	
	31	31/7/23 au 4/8/23													

LMMJV	Jours de présence à la MFR
S	Samedi de portes ouvertes (Pour les BTSA PA 1)
#	Absences élèves : *Jours Fériés, journées pédagogiques, ponts*
	Vacances scolaires pour les formations initiales
Stage 1, 2 ou 3	Stage dans le domaine professionnel en liens avec la formation choisie
TEP	Tests d'Exigences Préalables BP JEPS AE et APT
Stage Projet	Stage de découverte pour le projet Professionnel dans le cadre de l'orientation Post-Bac
Stage Rapport	Stage support du rapport de stage (E6) pour la filière CGEA et CGEH et des fiches ES (PA, PV, ressource communes) pour la filière CGEA

CUC · JFW · JFK · SC

BTSA PA
Formation en 2 ans
par apprentissage

Bac Pro CGEA
Polyculture - Elevage
Formation en 3 ans
Supports de stage:
Elevage Bovin/Equin
Elevage Toutes Espèces
Production végétale

Bac Pro CGEH
Formation en 3 ans

BPJEPS Educateur Sportif
Formation en 1 an
par apprentissage ou en
formation continue
Mention «Activités équestres»
Mention «Acitviés Pour Tous»

LES STAGES EN SECONDE

- **Stage en seconde CGEH**

Centre équestre, écurie de propriétaires (stage 1 de 12 semaines)
Elevage et valorisation de chevaux (Stage 2 de 12 semaines)

- **Stage en seconde CGEA**

- **<u>Pour les CGEA toutes espèces :</u>**

Stages 1 et 2 : Exploitation de polyculture/élevage (bovins, porcins, ovins, caprins, volailles, lapins)

- **<u>Pour les CGEA équin :</u>**

- Stage 1 CGEA Equin (12 semaines): centre équestre / écurie de pension, élevage équestre
- Stage 2 CGEA Equin (12 semaines): élevage équin (minimum 3-4 poulinières)

BTSA PA
Formation en 2 ans
par apprentissage

Bac Pro CGEA
Polyculture - Elevage
Formation en 3 ans
Supports de stage:
Elevage Bovin/Equin
Elevage Toutes Espèces
Production végétale

Bac Pro CGEH
Formation en 3 ans

BPJEPS Educateur Sportif
Formation en 1 an
par apprentissage ou en
formation continue
Mention «Activités équestres»
Mention «Acitviés Pour Tous»

Exemple de convention de stage

3 exemplaires (1 élève, 1 maître de stage, 1 MFR)

Maison Familiale Rurale de Le Cateau
70 rue Faidherbe
59360 LE CATEAU
Tél : 03.27.84.30.13 - Mail : mfr.le-cateau@mfr.asso.fr
n° SIRET : 78383847100020

CONVENTION RELATIVE AUX PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL DES ELEVES PRÉVUES AUX ARTICLES R. 718-1 ET R. 715-1-5 DU CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME

Vu la délibération du Conseil d'Administration (ou de l'instance en tenant lieu pour l'enseignement privé) en date ..... définissant les modalités de suivi de l'étudiant en stage

Année universitaire : **2017-2018**

Convention de stage entre

1 - L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ou DE FORMATION

Nom : Maison Familiale Rurale de Le Cateau
Adresse : 70 rue Faidherbe
59360 LE CATEAU
Téléphone : 03.27.84.30.13 Mail :
mfr.le-cateau@mfr.asso.fr

Représenté par (signataire de la convention) : SUDRIE Alexis

Qualité du représentant :

2 - L'ORGANISME D'ACCUEIL

Nom : EXPLOITATION DE Mme CHOQUET
Adresse :
62170 LE SOUS MONTREUIL
Téléphone : Mail
Numéro d'immatriculation SIREN ou SIRET :
Représenté par (nom du signataire de la convention) :
CHOQUET CLEMENCE
Qualité du représentant :

Service dans lequel le stage sera effectué :

Lieu du stage (si différent de l'adresse de l'organisme) :

Téléphone : Mail :

3 - LE/LA STAGIAIRE

Nom : BERNAERT Prénom : Maureen
Sexe : F O M O Né(e) le : 31/10/1999
Adresse : 55 rue Charle Sauvage
Téléphone : 06.46.83.58.56 Mail :
deguisne.maureen@gmail.com

Intitulé de la formation ou du cursus suivi dans l'établissement d'enseignement supérieur et volume horaire (annuel ou semestriel) :
Terminale Bac Pro CGEH

4 - Si l'élève est mineur : représenté par son responsable légal

Nom : DEGUISNE
Prénom : Ruben
Adresse :
55 rue Charle Sauvage
62360 ST LEONARD

Téléphone : Mail :

Attention, si le stagiaire est mineur et dans la mesure où il doit effectuer des travaux réglementés, des dispositions particulières annexées à la présente convention doivent être complétées et signées par les parties

Encadrement du stagiaire par l'établissement d'enseignement

Nom et prénom de l'enseignant référent :
BAYARD Guy
Fonction (ou discipline) : Moniteur/Monitrice

Téléphone : 03.27.84.30.13
Mail : mfr.le-cateau@mfr.asso.fr

Encadrement du stagiaire par L'ENTREPRISE ou L'organisme d'accueil

Nom et prénom du tuteur de stage :

Fonction :

Téléphone :
Mail :

Caisse de Mutualité Sociale Agricole ou caisse de sécurité sociale dont relève l'établissement à contacter en cas d'accident du travail :

Sujet de la période de formation en milieu professionnel

Dates : Du 01/09/2017 Au 30/06/2018

- Représentant une durée totale de 12 (Nombre de Semaines)
- Et correspondant à ..... Jours de présence effective dans l'organisme d'accueil.
- Répartition si présence discontinue : .....nombre d'heures par semaine ou nombre d'heures par jour (rayer la mention inutile).

Commentaire :

(Chaque période, égale à 7 heures de présence consécutive ou non, équivaut à jour. Chaque période, au moins égale à 22 jours de présence, consécutifs ou non équivaut à 1 mois)

Semaines détaillées

Du	Au	Nbre jour
04/09/2017	10/09/2017	5
25/09/2017	01/10/2017	5
30/10/2017	05/11/2017	5
06/11/2017	12/11/2017	5
04/12/2017	10/12/2017	5
18/12/2017	24/12/2017	5
12/02/2018	18/02/2018	5
19/02/2018	25/02/2018	5
12/03/2018	18/03/2018	5
02/04/2018	08/04/2018	5
16/04/2018	22/04/2018	5
14/05/2018	20/05/2018	5

Horaires :

Jours	Matin	Après midi
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		

Feuille d'accident du travail

(appeler la MFR dans les 48 heures et ne surtout pas donner sa carte vitale)

BTSA PA
Formation en 2 ans
par apprentissage

Bac Pro CGEA
Polyculture - Elevage
Formation en 3 ans
Supports de stage:
Elevage Bovin/Equin
Elevage Toutes Espèces
Production végétale

Bac Pro CGEH
Formation en 3 ans

BPJEPS Educateur Sportif
Formation en 1 an
par apprentissage ou en
formation continue
Mention «Activités équestres»
Mention «Acitviés Pour Tous»

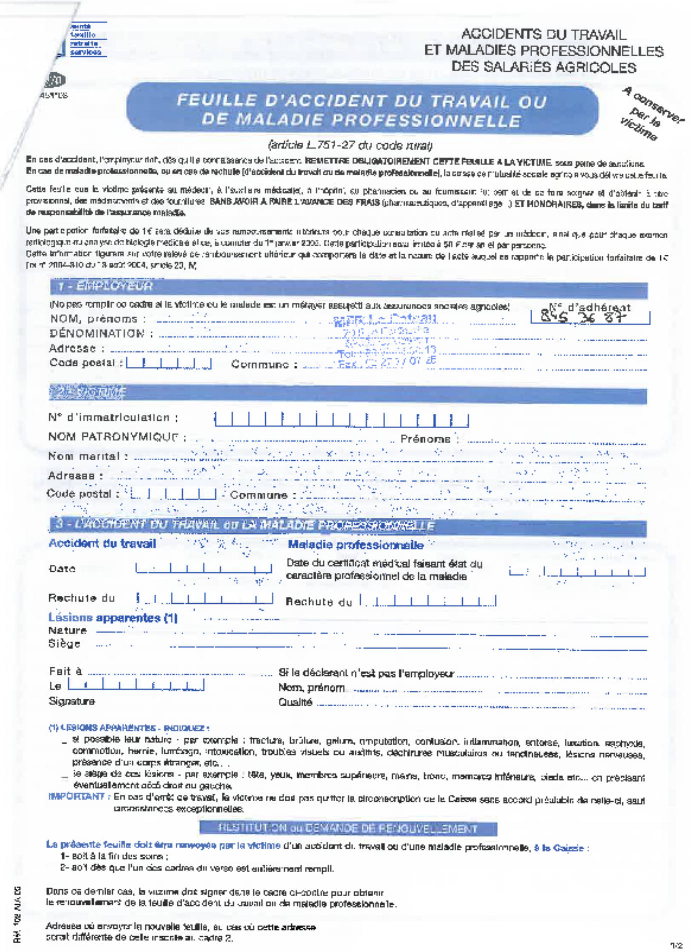

ACCIDENTS DU TRAVAIL
ET MALADIES PROFESSIONNELLES
DES SALARIÉS AGRICOLES

FEUILLE D'ACCIDENT DU TRAVAIL OU DE MALADIE PROFESSIONNELLE

A conserver par la victime

(article L.751-27 du code rural)

En cas d'accident, l'employeur doit, dès qu'il a connaissance de l'accident, REMETTRE OBLIGATOIREMENT CETTE FEUILLE A LA VICTIME, sous peine de sanctions.
En cas de maladie professionnelle, ou en cas de rechute (d'accident du travail ou de maladie professionnelle), la caisse de mutualité sociale agricole vous délivre cette feuille.

Cette feuille que la victime présente au médecin, à l'auxiliaire médical, à l'hôpital, au pharmacien ou au fournisseur lui permet de se faire soigner et d'obtenir à titre provisionnel, des médicaments et des fournitures SANS AVOIR A FAIRE L'AVANCE DES FRAIS (pharmaceutiques, d'appareillage...) ET HONORAIRES, dans la limite du tarif de responsabilité de l'assurance maladie.

1 - EMPLOYEUR

NOM, prénoms :
DÉNOMINATION :
Adresse :
Code postal : Commune :
N° d'adhérent

2 - VICTIME

N° d'immatriculation :
NOM PATRONYMIQUE : Prénoms :
Nom marital :
Adresse :
Code postal : Commune :

3 - L'ACCIDENT DU TRAVAIL ou LA MALADIE PROFESSIONNELLE

Accident du travail
Date
Rechute du
Maladie professionnelle
Date du certificat médical faisant état du caractère professionnel de la maladie
Rechute du
Lésions apparentes (1)
Nature
Siège
Fait à
Le
Signature
Si le déclarant n'est pas l'employeur
Nom, prénom
Qualité

(1) LÉSIONS APPARENTES - INDIQUEZ :
- si possible leur nature - par exemple : fracture, brûlure, gelure, amputation, contusion, inflammation, entorse, luxation, asphyxie, commotion, hernie, lumbago, intoxication, troubles visuels ou auditifs, déchirures musculaires ou tendineuses, lésions nerveuses, présence d'un corps étranger, etc.
- le siège de ces lésions - par exemple : tête, yeux, membres supérieurs, mains, tronc, membres inférieurs, pieds etc... en précisant éventuellement côté droit ou gauche.

IMPORTANT : En cas d'arrêt de travail, la victime ne doit pas quitter la circonscription de la Caisse sans accord préalable de celle-ci, sauf circonstances exceptionnelles.

RESTITUTION ou DEMANDE DE RENOUVELLEMENT

La présente feuille doit être renvoyée par la victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, à la Caisse :
1- soit à la fin des soins ;
2- soit dès que l'un des cadres du verso est entièrement rempli.

Dans ce dernier cas, la victime doit signer dans le cadre ci-contre pour obtenir le renouvellement de la feuille d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

Adresse où envoyer la nouvelle feuille, au cas où cette adresse serait différente de celle inscrite au cadre 2.

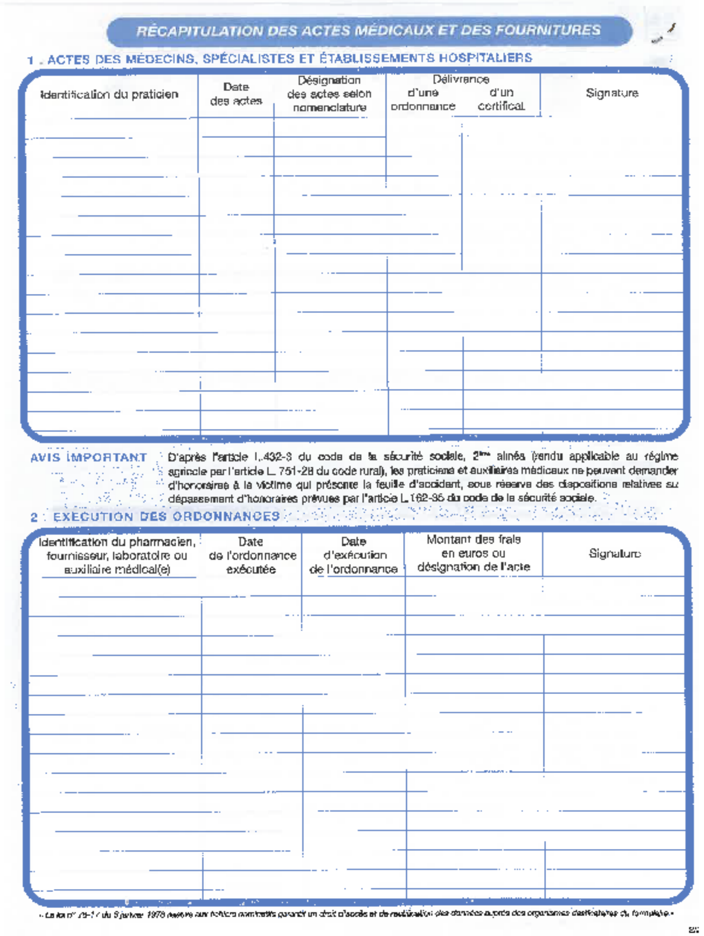

RÉCAPITULATION DES ACTES MÉDICAUX ET DES FOURNITURES

1 . ACTES DES MÉDECINS, SPÉCIALISTES ET ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Identification du praticien	Date des actes	Désignation des actes selon nomenclature	Délivrance d'une ordonnance	Délivrance d'un certificat	Signature

AVIS IMPORTANT : D'après l'article L.432-3 du code de la sécurité sociale, 2ème alinéa (rendu applicable au régime agricole par l'article L. 751-28 du code rural), les praticiens et auxiliaires médicaux ne peuvent demander d'honoraires à la victime qui présente la feuille d'accident, sous réserve des dispositions relatives au dépassement d'honoraires prévues par l'article L.162-35 du code de la sécurité sociale.

2 . EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Identification du pharmacien, fournisseur, laboratoire ou auxiliaire médical(e)	Date de l'ordonnance exécutée	Date d'exécution de l'ordonnance	Montant des frais en euros ou désignation de l'acte	Signature

BTSA PA
Formation en 2 ans
par apprentissage

Bac Pro CGEA
Polyculture - Elevage
Formation en 3 ans
Supports de stage:
Elevage Bovin/Equin
Elevage Toutes Espèces
Production végétale

Bac Pro CGEH
Formation en 3 ans

BPJEPS Educateur Sportif
Formation en 1 an
par apprentissage ou en
formation continue
Mention «Activités équestres»
Mention «Acitviés Pour Tous»

Le carnet de Liaison

(à remplir avant chaque départ en alternance et pour chaque retour d’alternance avec signature du maître de stage et des parents)

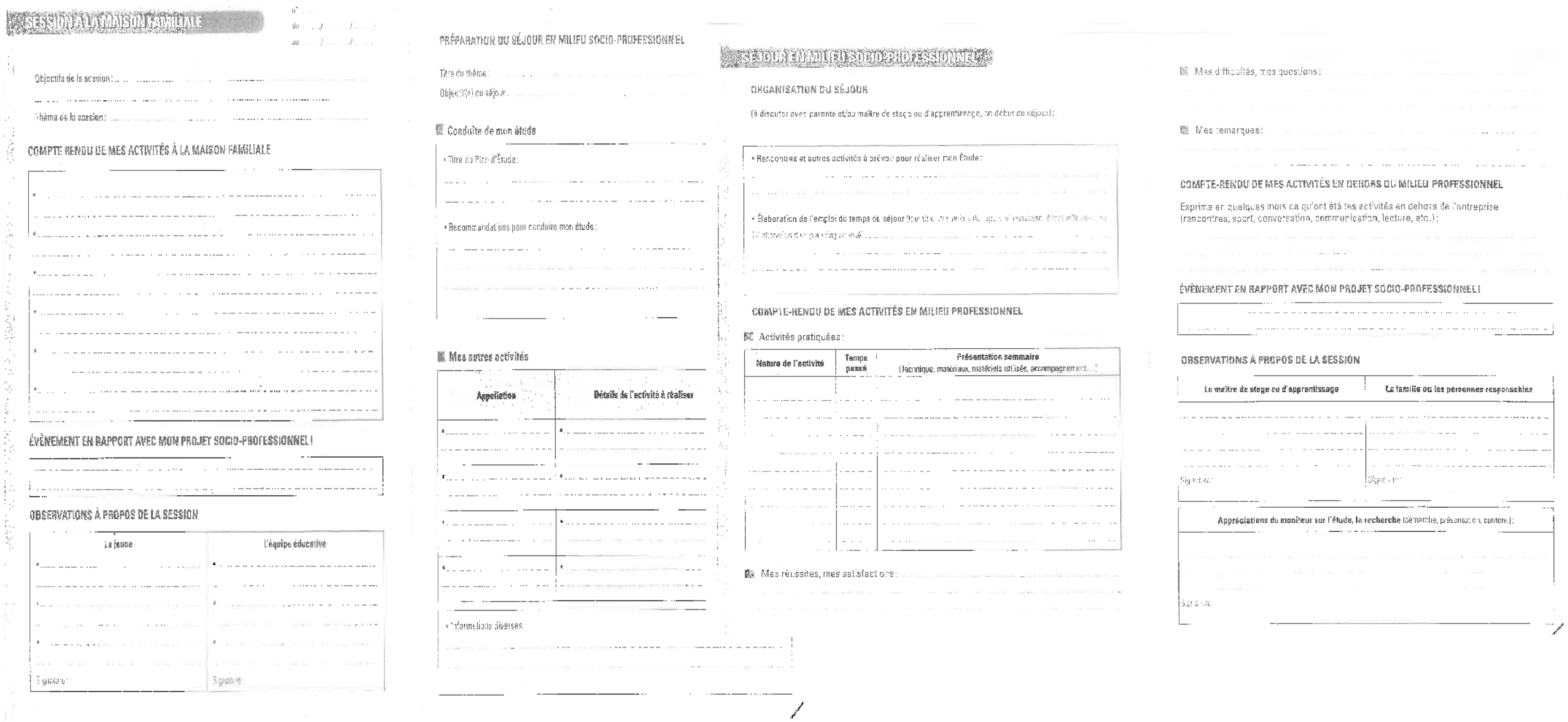

SESSION À LA MAISON FAMILIALE

Objectifs de la session :

Thème de la session :

COMPTE RENDU DE MES ACTIVITÉS À LA MAISON FAMILIALE

ÉVÈNEMENT EN RAPPORT AVEC MON PROJET SOCIO-PROFESSIONNEL !

OBSERVATIONS À PROPOS DE LA SESSION

Le jeune	L'équipe éducative
Signature	Signature

PRÉPARATION DU SÉJOUR EN MILIEU SOCIO-PROFESSIONNEL

Titre du thème :

Objectif(s) du séjour :

Conduite de mon étude

- Titre du Plan d'Étude :
- Recommandations pour conduire mon étude :

Mes autres activités

Appellation	Détails de l'activité à réaliser

Informations diverses

SÉJOUR EN MILIEU SOCIO-PROFESSIONNEL

ORGANISATION DU SÉJOUR

(à discuter avec parents et/ou maître de stage ou d'apprentissage, en début de séjour) :

- Rencontres et autres activités à prévoir pour réaliser mon Étude :
- Élaboration de l'emploi du temps du séjour

COMPTE-RENDU DE MES ACTIVITÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL

Activités pratiquées :

Nature de l'activité	Temps passé	Présentation sommaire (technique, matériaux, matériels utilisés, accompagnement...)

Mes réussites, mes satisfactions :

Mes difficultés, mes questions :

Mes remarques :

COMPTE-RENDU DE MES ACTIVITÉS EN DEHORS DU MILIEU PROFESSIONNEL

Exprime en quelques mots ce qu'ont été tes activités en dehors de l'entreprise (rencontres, sport, conversation, communication, lecture, etc.) :

ÉVÈNEMENT EN RAPPORT AVEC MON PROJET SOCIO-PROFESSIONNEL !

OBSERVATIONS À PROPOS DE LA SESSION

Le maître de stage ou d'apprentissage	La famille ou les personnes responsables
Signature	Signature

Appréciations du moniteur sur l'Étude, la recherche (démarche, présentation, contenu) :

Signature

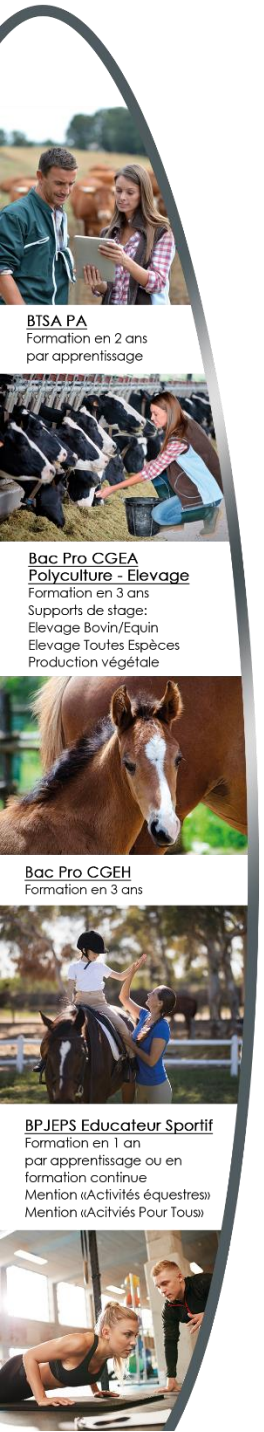

MFR Le Cateau

CULTIVONS LES RÉUSSITES

CONTRAT DE VIE A LA MAISON FAMILIALE RURALE ANNEE 2021-2022

- Pour pouvoir vivre dans les meilleures conditions, tout groupe a besoin de se donner certaines règles pour atteindre les objectifs fixés.
- L'ensemble de ces règles nous sont dictées par le Ministère de l'Agriculture, par notre adhésion à l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales et par la législation en vigueur.

BTSA PA
Formation en 2 ans
par apprentissage

Bac Pro CGEA
Polyculture - Elevage
Formation en 3 ans
Supports de stage:
Elevage Bovin/Equin
Elevage Toutes Espèces
Production végétale

Bac Pro CGEH
Formation en 3 ans

BPJEPS Educateur Sportif
Formation en 1 an
par apprentissage ou en
formation continue
Mention «Activités équestres»
Mention «Acitviés Pour Tous»

CHARTE DE VIE A LA MFR

AVANT ET A L'ENTREE EN CLASSE

J'ai le droit

- D'être absent(e) uniquement pour des raisons valables (maladies, accidents...)
- De discuter, bavarder sans crier

J'ai le devoir

- De téléphoner à la MFR dès que je suis absent(e)
- D'arriver à l'heure à la MFR et de respecter les horaires de mon emploi du temps
- D'avoir une tenue correcte (pas de pantalon troué, ni de mini short ou jupe, de short type Hawaïen ou de décolleté trop plongeant, ...)
- De m'excuser si j'arrive en retard, en passant par le secrétariat.
- De justifier mes absences par mes parents en présentant un justificatif valable à la secrétaire ou à l'équipe pédagogique

PENDANT LA CLASSE

Comportement, attitude personnelle

J'ai le droit

- D'être solidaire : soutenir et aider mes camarades, surtout ceux qui sont en difficultés
- De participer à la vie de la MFR (veillées, sorties, événements, ...)
- De participer quand j'ai levé la main et que le formateur m'a donné la parole
- De demander ou de bénéficier des conseils et/ou de l'accompagnement des adultes pour améliorer mon comportement, mon travail
- De vivre dans un environnement propre

J'ai le devoir

- De me lever lorsqu'un adulte entre dans la classe
- D'être attentif et concentré sur le cours, sans bavarder
- De bien me tenir (droit, face au tableau, les pieds sous la table sans faire de bruit)
- De ne pas me balancer sur ma chaise
- D'attendre la fin du cours pour discuter de sujets autres que le cours
- D'aller chercher l'aide des formateurs ou autres membres de l'équipe
- De m'excuser, de reconnaître mes erreurs et de réparer la faute que j'ai commise
- De ranger mes affaires, ma chaise et de laisser ma place propre lorsque je sors de classe

BTSA PA
Formation en 2 ans
par apprentissage

Bac Pro CGEA
Polyculture - Elevage
Formation en 3 ans
Supports de stage:
Elevage Bovin/Equin
Elevage Toutes Espèces
Production végétale

Bac Pro CGEH
Formation en 3 ans

BPJEPS Educateur Sportif
Formation en 1 an
par apprentissage ou en
formation continue
Mention «Activités équestres»
Mention «Acitviés Pour Tous»

L'ECHELLE DES SANCTIONS

Défiance éducative

Refus de prendre le cours

Retard en cours / étude

Carnet non signé MDS/ parents

Boisson et nourriture en classe

1 MOT

Non-respect des services : 1 mot + 2 services pendant 1 trimestre

Fumer en dehors du coin fumeur : 1 mot + 1 TIG mégots

Chahut aux douches ou dans les chambres: du TIG à l'avertissement

Pas de tenue EPS/ TP/Equitation : 1 mot + 0 si évaluation

Travail non rendu : 1h de colle

Propos, insultes et comportement inadaptés au sein de la MFR entre élèves : de 1h de colle à l'avertissement

Détérioration volontaire : de 2h de colle au conseil de discipline

Téléphone/ Ipod/ tablette pas déposé dans la boite et sorti en cours : confisqué TOUTE la semaine

Utilisation du PC autre que pédagogique en cours ou étude : PC confisqué TOUTE la semaine

Manque de respect envers le maitre de stage

Heure de colle non effectuée volontairement

Quitte le cours sans autorisation

Déclenchement volontaire alarme incendie

Stage non fait ou sans convention

1 AVERTISSEMENT

Bagarre : Avertissement ou conseil de discipline

Récidive après avertissement : Conseil pédagogique

Enregistrement ou prise en photo d'un moniteur à son insu : Conseil pédagogique ou de discipline

Insulte envers le personnel : conseil de discipline

Vol/ drogue/ sexe/alcool : Conseil de discipline

PROCEDURE DE SANCTIONS

BTSA PA
Formation en 2 ans
par apprentissage

Bac Pro CGEA
Polyculture - Elevage
Formation en 3 ans
Supports de stage:
Elevage Bovin/Equin
Elevage Toutes Espèces
Production végétale

Bac Pro CGEH
Formation en 3 ans

BPJEPS Educateur Sportif
Formation en 1 an
par apprentissage ou en
formation continue
Mention «Activités équestres»
Mention «Acitviés Pour Tous»

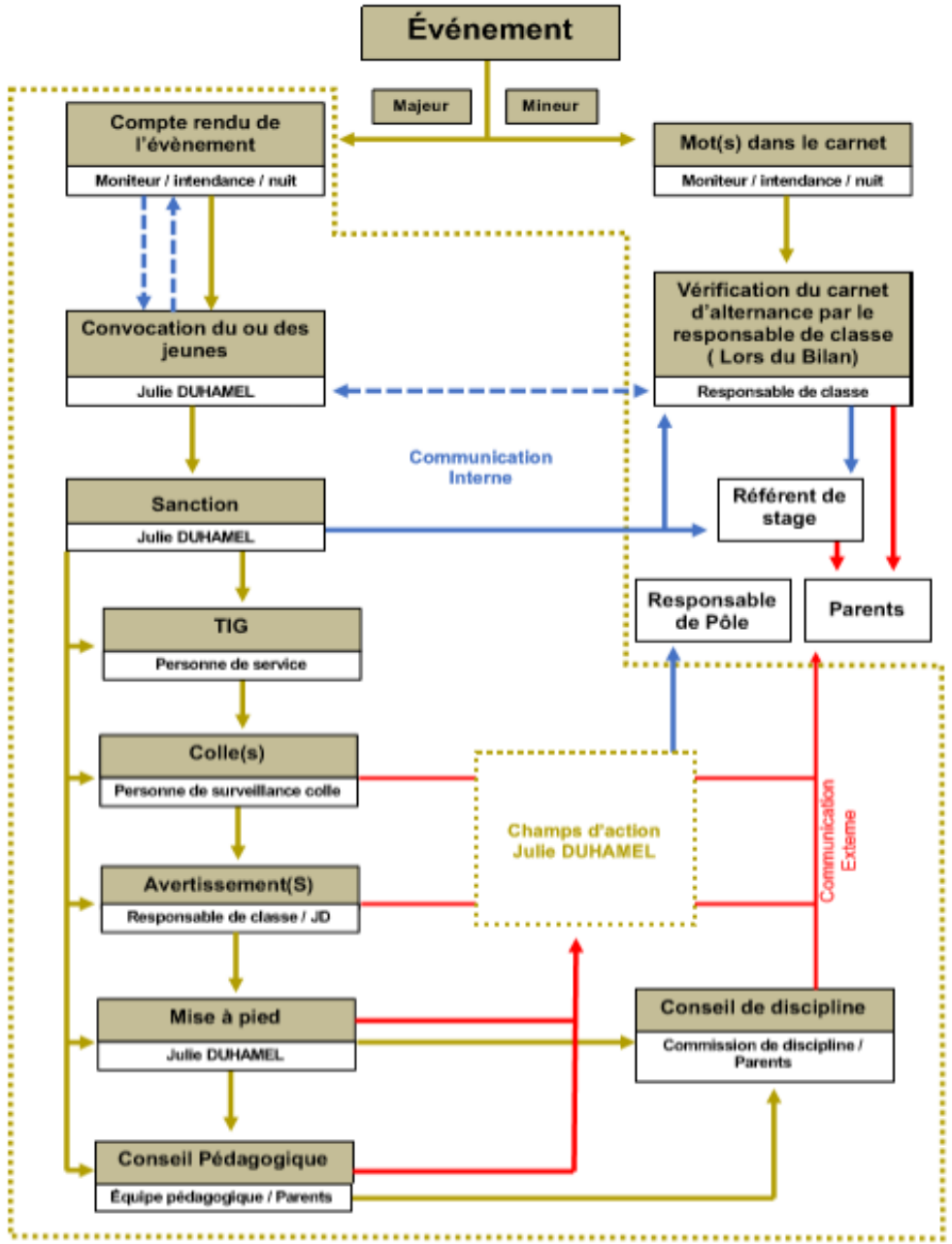

BTSA PA
Formation en 2 ans
par apprentissage

Bac Pro CGEA
Polyculture - Elevage
Formation en 3 ans
Supports de stage:
Elevage Bovin/Equin
Elevage Toutes Espèces
Production végétale

Bac Pro CGEH
Formation en 3 ans

BPJEPS Educateur Sportif
Formation en 1 an
par apprentissage ou en
formation continue
Mention «Activités équestres»
Mention «Acitviés Pour Tous»

Sanctions

Date	Motif	Visa équipe	Visa famille
1 heure de colle de 16h00 à 17h00 le vendredi			
2 heures de colle de 16h00 à 18h00 le vendredi			
Avertissement			

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Le Cateau

Merci pour votre attention.

Nous prenons en charge vos enfants dès à présent.

Nous restons à votre disposition pour toute question.

A bientôt!!!

Questions	Réponses
S'il y a un changement d'horaires pour le lieu de stage, comment peut-on faire ?	Si le changement est permanent, un avenant à la convention doit être rempli. Il faut se rapprocher du référent de stage. Si le changement est temporaire, il faut également se rapprocher du référent de stage pour remplir une fiche horaire.
Pour le stage 2 (CGEH), à quoi correspond la valorisation de jeunes chevaux ?	Cela peut concerner des écuries de dressage, de CSO, des cavaliers professionnels, …
Pour le stage 2, quand pouvons-nous avoir les conventions ?	Quand l'élève nous aura transmis l'adresse de lieu de stage.
Que pouvons-nous faire si on ne trouve pas de lieu de stage malgré les recherches ?	Vous pouvez appeler la MFR, vous rapprocher du référent de stage pour qu'il vous accompagne dans la recherche en fonction du lieu d'habitation et de la mobilité de l'élève.
Le lundi matin, si l'élève arrive avant 10h ou le vendredi si l'élève repart après 15h30, doit-il prévenir la MFR qu'il attendra dans l'établissement ?	Ce n'est pas nécessaire.